



DESCHAMPS.

On reproche au « Ponant » d'être légèrement plus lourd que certains voiliers dans ce sens. Nous avons désiré faire un bateau qui devrait durer plus longtemps que les voiliers réalisés uniquement pour les compétitions et nous avons également songé au tourisme puisque le « Ponant » peut contenir 5 à 6 personnes en toute sécurité. Quant à la régate à deux équipiers, le « Ponant » convient parfaitement aux équipages dont l'âge ou le manque d'expérience ne permet pas l'usage des dérivateurs de compétition.



Étant les créateurs et seuls constructeurs du « Ponant », nous profitons de l'occasion que nous offre la revue « Bataeux » pour répondre à tous les détracteurs qui affirment que la série des « Ponant » pourraient disparaître si le constructeur cessait la fabrication. A ceux-ci nous répondrons que la fabrication du « Ponant » est régie par l'Association (association des Propriétaires de « Ponant ») et que si cette association jugeait opportun et nécessaire à la diffusion de la série d'avoir un deuxième constructeur, elle en adopterait un immédiatement. Si le bateau sort identiques, tant à la qualité qu'à aux finitions, ce qui donne à notre bateau une grande supériorité sur les monotypes fabriqués par plusieurs constructeurs pour la même modèle.

Il a été dit et écrit beaucoup de choses sur le « Pontaut » qui est pourtant un bateau sans prétention. Il faut d'abord noter qu'il a été créé comme bateau-école pour le Club nautique de Saint-Raphaël et que, certainement bien adapté à la Méditerranée, le « Pontaut », après être devenu la série la plus importante de la Côte d'Azur, gagne maintenant tous les plans d'eau intérieurs ainsi que la Bretagne, l'Algérie et même la Guadeloupe. Il est également expédié à l'étranger.